



GROUPE AVENIR POUR LE CHER

Groupe d'élus UMP, UDI, Indépendants

Adopté

Assemblée Départementale
Lundi 4 février 2013-

L'urgence n'a pas d'heure, L'urgence n'a pas de parti politique L'urgence c'est 24h/24, 365 jours par an et tous ensemble

Au sujet de la suppression de la garde et des permanences chirurgicales à Saint Amand

La région Centre est reconnue aujourd'hui comme la première région touchée par la désertification médicale, et tout particulièrement le Cher

Or, dans ce contexte particulièrement tendu, et dans le cadre de la mise en place du Schéma régional de l'organisation des soins de l'Agence Régionale de Santé, applicable au 1er janvier 2013, le pôle santé hôpital-clinique de Saint-Amand-Montrond est menacé par la mise en oeuvre prochaine des mesures relatives à une nouvelle organisation de la permanence des soins des établissements de santé déployée en région Centre (POSES).

Les résultats à attendre d'une telle organisation sont contraires aux axes du plan régional de santé :

- ils ne réduiront pas les inégalités sociales ou de territoire, ils vont les accroître.
- ils sont contraires aux exigences de qualité et de sécurité des soins
- ils sont contraires au souci d'économie de l'ARS du fait d'une augmentation importante des transports médicalisés.

Une dérogation de six mois a certes été accordée par le Ministère de la Santé, mais ne règle en rien de façon pérenne la situation de ces urgences dans l'établissement saint amandois.

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher dénoncent la logique administrative expéditive et incohérente de l'ARS qui :

- ignore un pôle de santé compétitif, mis en place de manière courageuse et innovante en 1998, avec l'aide de l'Etat, et celle de chirurgiens et d'élus locaux.
- ignore la vie de 60.000 personnes avec pour conséquence de déstabiliser l'hôpital de Bourges
- refuse le droit au secours d'une population alors que l'on manque déjà de médecins libéraux !
- ignore le monde rural et ses habitants,.

A ce rythme là, l'offre de santé sera alors en péril dans le Cher.....

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher demandent que la mobilisation soit collective, totale, dépasse les frontières de nos partis politiques pour exiger l'autorisation permanente des permanences chirurgicales pour le pôle de santé de Saint-Amand-Montrond

Nous tous, conseillers généraux, maires, parlementaires, devons être solidaires pour l'avenir de notre territoire.

L'urgence n'a pas d'heure, l'urgence n'a pas de parti politique c'est 24h/24, 365 jours par an et tous ensemble